



BELMONT SUR LAUSANNE (VD) RC 773 – MUR DE SOUTENEMENT PR 375



DESCRIPTIF DES TRAVAUX

OBJET

Remplacement d'un mur de soutènement à la suite d'un effondrement localisé sur une longueur de 44 ml avec une hauteur visible variable de 1.20 m à 4.30 m.

SITUATION

1092 – RC 773 Belmont-sur-Lausanne - Chailly

DESCRIPTIF DU CHANTIER

Mise en place de glissière de sécurité provisoire à l'axe de la chaussée
 Démolition du mur existant, terrassement et réalisation de la paroi clouée, par étapes
 Dégrappage du revêtement de la demi-chaussée amont sur la longueur du projet.
 Excavation et exécution de la semelle en béton armé
 Construction du mur maçonné avec remplissage arrière en béton
 Bétonnage du couronnement en béton armé
 Exécution du drain en tête de mur
 Remblayage et coffre de fondation en grave

CARACTERISTIQUES

QUANTITES PRINCIPALES		
Démolition mur de soutènement en moellons jointoyés	50 m3	
Tirants d'ancrage	86 pc	
Béton projeté	211 m2	
Décapage sol forestier	40 m3	
Fouilles talutées pour paroi clouée	210 m3	
Fraisage enrobés	34 m2	
Grave 0/45	52 m3	
Fourniture et mise en place d'enrobé ACT 32 S	36 to	
Fourniture et mise en place d'enrobé ACB 16 S	20 to	
Fourniture et mise en place d'enrobé AC 11 S	17 to	
Drains polyéthylène DN/OD 125	50 ml	
Drains polyéthylène DN/OD 200	60 ml	
Acier d'armature B500B	9'000 Kg	
Béton pour semelles de fondation	63 m3	
Béton pour parois/murs	102 m3	

PARTICULARITES DU CHANTIER

Travaux exécutés avec trafic bidirectionnel en circulation alternée sur le tronçon de route dû à l'emprise des travaux. Travaux en lisière de forêt devant prendre en compte des mesures de sécurité et de protection particulières.



INTERVENANTS

MAÎTRE DE L'OUVRAGE

Direction Générale de la Mobilité et des Routes
DGMR
Division infrastructures
Place de la Riponne 10
1014 Lausanne
Tél : 021.316.72.72
M. Thierry Buchs – thierry.buchs@vd.ch



INGENIEUR

Emch + Berger SA Lausanne
Avenue de Provence 18
1007 Lausanne
Tél : 058.451.75.50
M. Samuel Aubert – samuel.aubert@emchberger.ch



PÉRIODE DE RÉALISATION

Du 03.10.2021 au 17.12.2021

MONTANT DU MANDAT

MONTANT DES TRAVAUX

Fr. 496'735.- TTC



RESPONSABLES DU CHANTIER

TECHNICIEN

M. Quentin VERRIER

CONTREMAÎTRE

M. Jean-Marc BRIDY

